

Compte rendu du CTL du 8 juillet 2021

A l'ordre du jour de ce CTL la Direction avait inscrit :

- 1 – Protocole horaire du SGC de Brioude (pour avis)
- 2 – DUERP et PAP 2021 (pour information)
- 3 – Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) (pour information)
- 4 – Résultats de l'Observatoire interne 2020 (pour information)
- 4 – Questions diverses

En préambule, les représentants **FO-DGFIP** ont lu la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur Le Président,

Pour FO, l'expression « que le monde d'après ne ressemble pas à celui d'avant COVID » ne doit pas rester à l'état d'incantation mais bel et bien devenir réalité au niveau social. Pour cela, il est essentiel que le politique reprenne la main sur le marché, au profit de l'intérêt général et du progrès social et FO sera particulièrement vigilant pour que le « quoi qu'il en coûte » ne se transforme en « quoi qu'il en coûte » aux salariés en raison d'un retour aux politiques d'austérité et des mécanismes Européens qui en découlent...

Pour FO, ces politiques se sont montrées par le passé non seulement inefficaces mais également délétères et plus que jamais, nos priorités sont de faire aboutir nos revendications en termes d'emplois, de salaires, de droits à la retraite, de protection sociale et de défense des services publics.

FO rappelle aujourd'hui sa détermination à défendre un système de retraite par répartition solidaire et intergénérationnel, ainsi que sa volonté de conforter et d'améliorer les dispositions du système actuel et de ses régimes, afin de garantir un haut niveau de pension à toutes et tous.

Les DUERP, PAP, TBVS et autres indicateurs présentés aujourd'hui dans ce CTL dressent uniquement des constats sans apporter de solutions.

Pas besoin de ces boîtes à outils pour constater que découragement, anxiété, incertitude sur l'avenir sont le lot quotidien de vos agents.

Nous vous en faisons état tout au long de l'année lors de chaque instance convoquée : preuve est bien établie avec ces documents que nous ne faisons pas du catastrophisme ! La réalité est là !

Le dernier observatoire interne du Ministère que nous évoquerons dans ce Comité Technique pointe notamment l'insatisfaction durable et prégnante des personnels au regard de leur reconnaissance professionnelle, de leur avancement et de leur rémunération. Nous reviendrons plus largement en séance sur cette enquête qui pointe certaines problématiques et en occulte d'autres alors qu'elles pèsent pourtant lourdement sur le moral des agents...

Monsieur Le Président,

Vos personnels souffrent mais continuent grâce à leur grande conscience professionnelle à assurer tant bien que mal leurs missions : jusqu'à quand ? »

1- Protocole horaire du SGC de Brioude (pour avis)

Suite à la mise en place du NRP et la création du SGC de Brioude, il est nécessaire d'harmoniser les horaires des 2 anciennes structures concernées (trésoreries d'Auzon/Ste Florine et Brioude). Les agents se sont prononcés par vote sur le choix des plAges fixes et variables. La majorité s'est prononcée pour la formule 7h/18h30 (plage variable) et 9h30/11h30 +14h00/16h00 (plage fixe).

Par ailleurs, le nouveau règlement intérieur impose 5 jours/semaine à tout le monde alors que les agents auraient préféré rester au protocole précédent qui prévoyait 4,5 jours.

C'est pour ce motif que l'ensemble des représentants des personnels s'est abstenu lors du vote.

2- DUERP et PAP 2021 (pour information)

Nous avons développé à nouveau les arguments exprimés au dernier CHS-CT du 24/06/2021. Pour plus de détails, nous vous renvoyons à notre compte rendu.

3 - Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) (pour information)

La direction a présenté le TBVS de 2020. Cet outil détaille plusieurs indicateurs et leur évolution sur 3 ans. Il doit permettre d'identifier des situations à risques et déterminer les actions à mener.

Les élus **FO-DGFIP** sont intervenus sur les points suivants :

- **Taux de couverture des effectifs** : il se calcule en divisant l'effectif réel d'un service par l'effectif théorique. Nous avons fait remarquer que cet indicateur ne prenait pas en compte les emplois vacants. Ainsi les taux peuvent apparaître meilleurs qu'ils ne sont en réalité.

- **nombre d'arrêts de congés maladie < 5 jours** : ce chiffre est en baisse depuis 3 ans. Cela peut s'expliquer par la mise en place du jour de carence qui conduit beaucoup d'agents à prendre « un congé détente » plutôt qu'un congé maladie même pour une hospitalisation d'un jour.

- **nombre de jours de congés mis en CET** : pour notre département, le chiffre s'élève à 2394 jours pour 2020 contre 1403 en 2019. Les dispositions prises dans le cadre de la crise sanitaire (relèvement du seuil) peuvent être un élément d'explication. Nous avons calculé que cela représentait l'activité de presque 12 agents à temps plein !

- **le nombre d'écrêtement horaire** : il est en diminution par rapport aux années précédentes et s'élève à 287 soit 1182 heures pour l'année 2020 (402 soit 1452 heures en 2019). Cette diminution est à pondérer du fait du télétravail où les agents sont comptabilisés au forfait.

Le tableau de bord fait apparaître plusieurs sites qui présentent un cumul d'indicateurs dégradés : plus particulièrement le PRS, le SIP du PUY et les trésoreries de CRAPONNE et d'Yssingaux.

4- Résultats de l'Observatoire interne 2020 (pour information)

Dans le département, 141 agents se sont exprimés lors de cette enquête soit un taux de participation de 46 % contre 52 % en 2019.

Les résultats ont été scindés en 4 thématiques :

- **Travailler au temps de la COVID et après** : la gestion de la crise a été ressentie de façon positive notamment sur le plan sanitaire avec un bon niveau d'information. Les agents ont une vision plus mitigée sur le télétravail et attendent plus d'écoute et d'empathie mais aussi un encadrement basé sur la confiance et la transparence.

- **Dynamiques (rythme des changements et perception de l'avenir)** : les agents estiment à une large majorité que les changements sont trop rapides. Seuls 16 % d'entre eux estiment que notre direction va dans le bon sens. Quand nous disons que les agents n'adhèrent pas au NRP !! Pourtant pour notre directeur, c'est la solution à tous nos problèmes !

- **Engagement (satisfaction, optimisme et motivation)** : seulement 16 % des agents sont optimistes sur leur avenir et 59 % déclarent leur motivation en baisse. Nous avons souligné que cela reflétait bien la perception négative des réformes en cours et de leurs conséquences individuelles.

- **Thématiques d'action** : sur les conditions de travail, la DGFIP se place nettement en dessous des résultats du ministère et de la Fonction Publique d'État. Pour la Hte-Loire, la qualité de vie au travail est évaluée à 5,6/10 et le stress lié au travail à 6,7/10. Ce point est à relier avec les résultats indiquant une hausse de la charge de travail. Les agents souhaitent plus d'écoute et d'empathie et plus de proximité

avec leur hiérarchie. Les résultats sur la satisfaction des formations continues sont en baisse constante depuis plusieurs années. Les agents ne sont pas satisfaits des possibilités et des critères de promotion ; les principaux obstacles à la promotion sont le manque de postes et la mobilité géographique. Nous rappelons notre position sur la fin des mobilités géographiques imposées pour le passage de C en B.

5- Questions diverses

- Fin du numéraire aux guichets : la date n'est encore pas connue à ce jour.
- Nominations Conseillers aux Décideurs Locaux : le poste du CDL de SAUGUES est toujours vacant ; comme il n'y a eu aucune candidature en interne, le poste est publié sur le site PLACE EMPLOI PUBLIC. C'est l'adjointe de l'actuelle trésorerie de Langeac qui assurera l'interim du CDL de Saugues et de Brioude également vacant.
- **FO-DGFIP** a interrogé la direction sur la possibilité que les personnels récupèrent le mobilier tels que fauteuils ou bureaux destinés au rebut. C'était une demande d'agents en télétravail désirant être mieux installés chez eux. La direction a promis pour une prochaine fois de les leur proposer. Autrement, ce n'est pas possible : les matériels sont reversés aux associations.
- le nouveau local syndical de la DDFIP sera opérationnel dans l'été. Coup de chapeau aux agents de la DDFIP qui ont réalisés la maîtrise d'oeuvre et les travaux, c'est réussi !
- le directeur nous indique qu'une réorganisation est en cours à la direction : on revient à 3 pôles (RH, GP, GF). Le nouvel organigramme effectif au 01/10/2021, sera dévoilé prochainement.

Les représentants Force Ouvrière : Robert GAGNE, Jocelyne LIMAGNE (titulaires), Jérémy FOLL (expert)

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des FP du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu